

GRILLES – HORAIRE EN 5^{ème} ET 6^{ème} ANNÉES
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE TRANSITION

Année 2023-2024

SECTEUR 10 : BEAUX-ARTS

	HUMANITÉS ARTISTIQUES DANSE	
	5 ^{ème}	6 ^{ème}
FORMATION COMMUNE OBLIGATOIRE	20H / 22H	20H / 22H
Français	5	5
Mathématique	2 / 4	2 / 4
Langue moderne 1 (1)	4	4
Sciences	3	3
Histoire	2	2
Géographie	2	2
Cours philosophique et CPC ou CPC seul (2) <i>CPC = cours de philosophie et de citoyenneté</i>	2	2
FORMATION OPTIONNELLE : OBG	14H	14H
Danse	14	14
COURS AU CHOIX DE L'ÉCOLE	2H	2H
Activité liée au projet d'établissement	2 pour math 2	2 pour math 2
TOTAL heures / semaine	36H	36H

(1) Choix de la langue moderne 1 : anglais ou néerlandais

(2) Choix du cours philosophique (1h) : religion catholique religion islamique
religion protestante religion orthodoxe morale **ou** CPC (2h)

Les heures obligatoires supplémentaires organisées par l'Académie Grétry (partenaire pour l'option danse) ne sont pas mentionnées.